

	REGLEMENT OFFICIEL CHALLENGE JEUNES SAISON 2016 - 2017	Adoption : CA Entrée en vigueur : 01/09/16 Nombre de pages : 7
--	---	--

Article 1 : Généralités

Pour la saison sportive 2016/2017, le Comité Départemental du Nord de Badminton organise un Challenge Jeunes.

Il est composé de demi-journées réparties sur l'ensemble du territoire dont l'accueil est délégué aux clubs dans les conditions définies par le présent règlement.

Les challenges Jeunes se doivent d'être des rencontres de proximité, c'est à dire au plus proche des licencié(e)s. Dans ces conditions, la commission Calendrier autorisera la mise en place de Challenge dans différents secteurs géographiques le même jour.

Ces challenges seront créés dans Poona et la plateforme d'inscription Badnet par les services du Comité Départemental après attribution aux clubs locaux

Article 2 : Participation

Les CHALLENGE JEUNES sont ouverts aux joueurs du Département du Nord, dont le classement est D9, P10 P11, P12 et NC

Seuls peuvent être admis à participer aux Challenges Jeunes, les joueurs et joueuses licencié(e)s à la FFBaD, pour la saison en cours ne faisant l'objet d'aucune mesure de suspension et disposant du certificat médical nécessaire.

Sont concernées par ces Challenges Jeunes, les catégories suivantes :

- Cadet - ouvert aux Cadet, Minime et Benjamin
- minime - ouvert aux Minime, Benjamin et Poussin
- benjamin - ouvert aux Benjamin, Poussin et Mini Poussin
- poussin - ouvert aux Poussin et Mini Poussin
- Minibad - ouvert aux Mini Poussin

Article 3 : Organisation

Les Challenges Jeunes ont lieu le samedi après-midi de 14h00 à 19h00 maximum, les convocations ne peuvent-être annoncées avant 13h30 pour un début à 14h. Le dernier match de l'échéancier ne pourra être au-delà de 18h30.

En raison des nombreux jours fériés, la commission Calendrier pourra, le cas échéant, proposer d'accueillir des tournois aux clubs. Dans ce cas, ces tournois débiteront à 10h00, pour finir à 15h maximum, les convocations ne peuvent-être annoncées avant 9h30.

Le prix de l'inscription est de 3 € par joueur.

Chaque tournoi doit être géré par le logiciel Bad + (version 6). Lors de la saison 2016-17, l'utilisation du logiciel Badnet pourra être testée sur un ou plusieurs tournois.

Les matchs auront lieu en deux sets gagnants de 21 points selon les règles de la FFBaD.

Les inscriptions doivent avoir lieu par le site du Comité Départemental exclusivement via la passerelle BADNET. En début de saison et cela jusqu'au 15 octobre de l'année en cours, une dérogation exceptionnelle pourra-être accordée par la commission Jeunes du Comité Départemental pour les joueurs dont le renouvellement est en cours. Dans tous les cas, les participants devront-être licencié(e)s le jour du tirage au sort



Comité Départemental du Nord de Badminton

Secteur Compétition - Commission jeune

Pour les Challenge 2 sans Juge Arbitre (Système Promobad)

Le nombre de joueurs maximum retenus ne devra pas être supérieur à cinq par terrains, sauf en Mini-Poussin et Poussin ou cinq joueurs supplémentaires peuvent-être acceptés.

Le nombre de poules constituant le tournoi ne devra pas dépasser ce qui est décrit dans les tableaux ci-dessous

EXEMPLE	Nombre de terrain pour les BENJAMINS, MINIMES et/ou CADET					
	4	5	6	7	8	9
Nombre de poule	4 poules de 4	5 poules de 4	6 poules de 4	7 poules de 4	8 poules de 4	9 poules de 4
	ou 4 poule de 5	ou 5 poule de 5	ou 6 poule de 5	ou 7 poule de 5	ou 8 poule de 5	ou 9 poule de 5
ratio = 1 poule de 4 ou 5 joueurs par terrain						

Pour les Challenge 1 avec Juge Arbitre (système Classique)

Le nombre de joueurs maximum retenus ne devra pas être supérieur à 9 enfants par terrain. (sauf dérogation de la Commission Jeunes)

Pour les Challenge 1 et 2 :

La date limite d'inscription est fixée au dimanche précédent chaque manifestation.

Sur demande écrite (viesportive.codep59@free.fr), une dérogation pourra permettre un prolongement de la date limite des inscriptions soit au Mardi suivant à minuit. Seules les conditions suivantes autorisent ce report :

- Dysfonctionnement avéré du système des inscriptions
- Moins de 50 % du nombre de joueurs prévus
(Exemple : 4 terrains x 5 enfants = 20 enfants prévus inscriptions reportable sur demande si moins de 11 enfants)

En cas de surnombre, les joueurs non retenus seront ceux ayant **le moins** de points au cpph (inversement des tournois promotion).

La composition des poules et la préparation du fichier Badplus sont réalisées par le club accueillant. Ce dernier veillera à publier sous un format PDF les convocations avant le mardi soir minuit sur le site du Comité Départemental. (www.badnord.com/ bloc convocation (à droite).

La date du CPPH retenue est celui du lundi précédent la compétition.

Les horaires de convocation seront publiés avant le mardi soir minuit sur la page dédiée du site du Comité Départemental pour une clôture des inscriptions au dimanche et avant le mercredi soir minuit pour une clôture des inscriptions le mardi soir.

Il sera nécessaire d'établir des convocations à horaires décalées pour les poules au nombre de joueurs impairs.

Aucun tournoi « Challenge Jeunes » ne peut avoir lieu si le nombre de joueurs inscrit est inférieur à cinq en garçons et quatre en filles. Toutefois, dans la mesure où les joueurs souhaitent malgré tout jouer, l'accueillant pourra maintenir le tableau s'il le souhaite.

Article 4 : Spécificité du tournoi

Il existe deux versions de challenge : Les challenges 2 et Challenges 1.

La différence réside dans le fait que le club organisateur dispose d'un juge arbitre présent ou non sur place le jour de la manifestation.



- Challenge 1 avec juge arbitre (cote Départementale avec + de points)
- Challenge 2 sans juge arbitre (cote PromoBad)

Le Juge Arbitre peut être licencié du club qui accueille la compétition

Les challenges 1 (AVEC JUGE ARBITRE) se déroulent uniquement en poule puis élimination directe (format tournoi classique)

La confection des poules et des tableaux finaux doit être effectuée selon les règles suivantes, à savoir :

1 - La composition des poules doit être effectuée à l'aide du CPPH à la date du tirage au sort, l'utilisation du système S, doit être privilégiée, les joueurs d'un même club ne doivent pas être dans la même poule, si possible, le joueur ayant le plus de point sera la tête de poule 1, le suivant tête de poule 2 etc...

Lorsque toutes les têtes de poules sont placées, le suivant est placé en 2eme place de la dernière poule, puis les suivants, en remontant vers la poule 1. On place alors les suivants dans l'ordre : de la poule 1 à la dernière poule.

2 - Pour les tableaux finaux, le respect de la protection des têtes de séries doit être choisi, deux premiers de poule ne peuvent se rencontrer en sortie de poule sauf conditions particulières.

Les challenges 2 (SANS JUGE ARBITRE) se déroulent uniquement en poules de niveau, sans phases finales. (système Promobad)

Pour chaque sexe, les joueurs seront classés dans l'ordre croissant de leurs points au CPPH.

Ils sont ensuite répartis dans les poules, en plaçant les joueurs les mieux classés dans la poule 1, les suivant dans la poule 2 etc.... En cas de plus de 2 joueurs d'un même club dans la même poule, il est demandé de placer le joueur le moins bien classé de ce club dans la poule inférieure, et de faire monter le joueur le mieux classé des autres clubs de cette dernière.

Le club veillera à favoriser les poules de 5 joueurs de préférence puis de 4 joueurs et de 3 joueurs (pas de poule de 6).

Les Tableaux Mini Poussin doivent être divisés en deux groupes d'âge :

- ↳ un tableau regroupent les enfants ayant 7 et 8 ans (2010 /2009)
- ↳ un tableau regroupent les enfants ayant 5 et 6 ans (2012 /2011) et inférieur

Les poules seront constituées de la même manière que les autres catégories (poule uniquement) de 5 enfants de préférence.

Dans le cas d'une poule de quatre ou de trois, des matchs complémentaires seront mis en place par l'organisateur qui veillera à proposer quatre matchs pour chaque joueur. Exemple : les deux premiers jouent ensemble et 3^e /4^e idem

Poona ne permet plus l'importation des matchs complémentaires.

Article 5 : Spécificité Géographique

Afin d'améliorer la qualité des rencontres et en raison du développement de certains secteurs géographiques du Département, les clubs accueillant pourront solliciter une dérogation concernant le nombre de catégorie pouvant être reçue lors de leur manifestation.

Les secteurs concernés sont l'Escaut, le maritime, la Sambre, et le Cambrasis (hors Douaisis et métropole).



Article 6 : Spécificité de catégorie

Pour la catégorie **POUSSINS** et **MINI POUSSINS** :

- la hauteur du filet est fixée à 1,40 m, par directive fédérale
- le couloir du fond ne sera pas pris en compte dans la longueur du terrain (**annexe 1**)

Dans la mesure où le nombre d'inscrites est inférieur à 3 en fille.

Ces joueuses inscrites seront reversées dans le tableau des garçons (poule la plus basse).

Dans tous les cas, le club accueillant devra veiller que les joueuses ont donné leur accord pour ce transfert.

Les autres règles de compétition seront appliquées

Ces tournois ayant un contenu pédagogique fort, il est indispensable de rappeler les règles en ce qui concerne la tenue des joueurs, et faire respecter celle-ci le plus possible.

Article 7 : Retour des résultats

Chaque club accueillant devra transmettre le fichier Bad+ **AVANT LE LUNDI SOIR** suivant le tournoi par Email à l'adresse suivante : viesportive.codep59@free.fr

Attention : Poona ne permet plus l'importation passé le délai de 48 h.
Les résultats ne seront donc plus importés après ce délai.

Article 8 : Les récompenses

Pour les Challenge 1 : Les joueurs terminant 1^{er}, 2^{ème} et 2^{ème} du tournoi seront récompensés.

Pour les Challenge 2 : Les joueurs terminant 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule seront récompensés au minimum. Il n'est pas interdit de faire plus. Les récompenses sont fournies par le club accueillant.

Dans tous les cas, ces récompenses doivent répondre à la législation en vigueur concernant les récompenses aux enfants mineurs.

Article 9 : Le volant officiel

Le volant sera un volant plastique fourni par le club accueillant lors de l'échauffement et du tournoi le volant qui devra être utilisé sera le **YONEX MAVIS 300** (blanc ou jaune).

Article 10 : Les forfaits, les absences

Comme le prévoit le règlement fédéral, toutes les absences lors d'un tournoi se doivent d'être justifiées par un certificat médical dans un délai maximum de 5 jours.

Ce document est à transmettre par courrier ou par mail à l'adresse ci-dessous, en y indiquant la date et le lieu de la compétition :

Comité Départemental du Nord de Badminton
26, rue Denis PAPIN
59560 VILLENEUVE D'ASCQ

Ou le mail : viesportive.codep59@free.fr

Sans justificatif, une amende de 5 € sera facturée au club dont dépend le joueur ainsi sanctionné.



Article 11 : La qualité de l'accueil

Le club accueillant devra veiller à recevoir les joueurs et les accompagnateurs, ainsi que le public dans de bonnes conditions:

- Ouverture de la salle suffisamment tôt (1 heure avant la compétition)
- Prévoir suffisamment de chaises ou bancs
- Prévoir une petite buvette (barres chocolatées, bonbons, boissons, etc....)
- Prévoir une sono pour annonce et lancement des matchs

Le club accueillant devra obligatoirement mettre en place une table de marque avec au minimum 1 personne tout au long de la compétition. La personne responsable de la table de marque devra obligatoirement avoir suivi une formation BAD + organisée par le Comité Départemental.

A l'avenir la présence d'une personne disposant du SOC sera nécessaire.

Les tournois seront susceptibles d'être contrôlés par la commission Jeunes à tout moment. Les organisateurs ne respectant pas ce règlement pourront se voir refuser l'obtention de l'organisation de nouvelle compétition par le Comité Départemental ainsi que l'encaissement du chèque de caution.

Article 12 : Sanctions

- ↳ Mise en ligne des convocations hors délai : 20 €
- ↳ Résultats envoyés dans la semaine suivante (après le lundi soir): amende de 50 €
- ↳ Non-respect du règlement : 20 €
- ↳ forfait non justifié : 5 € par joueur

Article 13 : Juges Arbitres

Pour la saison 2016-17, les juges arbitres peuvent être du club accueillant la compétition.

Les indemnités du Juge Arbitre sont prises en charge par le club accueillant dans la limite du plafond fixé par le Comité Départemental du Nord.

Le Juge Arbitre peut être bénévole.

Article 14 : Tenue vestimentaire

Lors des Challenges Jeunes, les officiels (Juge Arbitre, Arbitre) et/ou le cas échéant, le club accueillant la manifestation sont tenus d'appliquer le règlement fédéral applicable aux tenues vestimentaires.

Article 15 : Caution

Un chèque de caution de 50 € est demandé pour chaque tournoi organisé (un par catégorie organisé). Celui-ci est débité en cas de manquement au règlement (voir Art 12 Sanctions)

Article 16 : Conseil pendant les matchs (coaching)

A compter du 01/09/2015 et conformément aux dispositions fédérales, les conseils (coaching) aux joueurs pendant le match est interdit en dehors des arrêts de jeu prévus (milieu de set (11) et fin du 1^{er} et 2^{ème} set) pour toutes les catégories jeunes.

TERRAIN

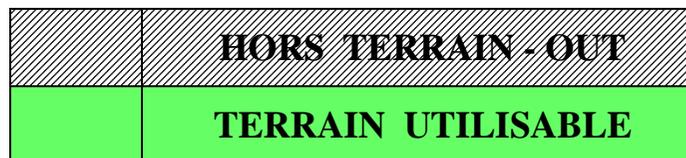
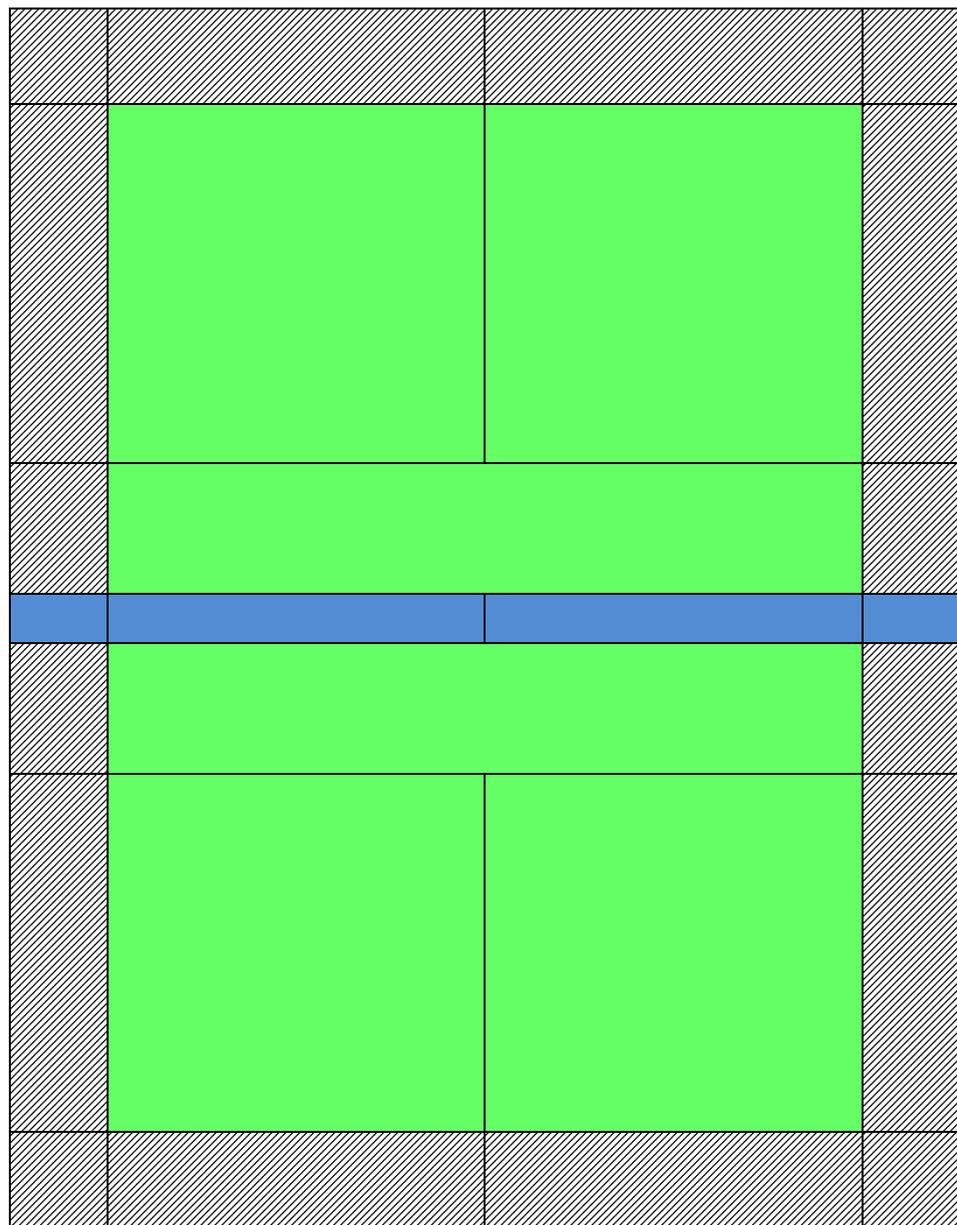
Mini Poussin & Poussin

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BADMINTON

Secteur Compétition

Commission Compétition Jeunes

ANNEXE I



→ Filet / Poteaux à 1 m 40